

Histoires d'AMAP

juin 2008 // Bulletin d'Alliance Provence, le réseau des AMAP en PACA

n° 9

Édito

Voici votre nouvelle édition d'Histoires d'AMAP, le bulletin « irrégulomadaire » d'Alliance Provence, qui fait sa mue... de 4 pages, il passe à 8 pages, et gagne de la couleur. Pourquoi ? Tout simplement parce que la consommation responsable, l'agriculture paysanne et biologique, le commerce équitable et solidaire sont des notions complexes qui demandent d'échanger, de réfléchir... Passer de 4 à 8 pages nous permet donc de mieux inscrire nos réflexions et nos actions au sein d'un réseau d'acteurs.

« Biodiversité cultivée : retrouvons de la richesse dans nos paniers ! » est le thème de notre premier dossier. L'actualité, que ce soit avec la loi sur les OGM, ou la condamnation de Kokopelli, nous montre que les politiques qui conduisent à un appauvrissement du patrimoine génétique agricole ne sont toujours pas prêtes à être remises en cause. Les conséquences sont lourdes pour les premiers concernés : les agricultures et les paysans du monde. Produire des variétés et espèces oubliées est l'une des valeurs incontournables des AMAP. À nous tous de nous donner les moyens de cette ambition !

Gaëtan Vallée

Coordinateur régional d'Alliance Provence

P. 1 Édito.

À quoi sert Alliance Provence ?

P. 2 Vers un réseau interrégional.

Évaluation participative.

PP. 3>6 Dossier Biodiversité

P. 3 La diversité agricole.

P. 4 Partenariat Urgenci/Vavilov.

Gérer la diversité dans les paniers.

P. 5 Adoptez des variétés anciennes.

P. 6 OGM, un passage en force.

P. 7 Cinq organisations agricoles...

À lire, à voir.

P. 8 Info : coin des AMAP, coin des producteurs, agenda.

À QUOI SERT ALLIANCE PROVENCE ?

La question est un brin provocatrice, mais a le mérite d'être directe. Il y a deux ans, en plein cœur de la crise que traversait alors notre organisation, on nous l'a maintes fois posée. Nous tentions alors de maintenir le cap au milieu de la tourmente, arc-boutés sur quelques principes simples mais qui manquaient encore de visibilité : garantir l'éthique de la charte d'Alliance Provence, s'inscrire dans une démarche d'agriculture paysanne tout en maintenant le lien avec les organisations partenaires qui en avaient été à l'origine, mettre en place au sein du réseau un système d'évaluation participative, jeter les bases d'une coordination nationale des AMAP. Au lendemain d'une Assemblée générale d'Alliance Provence qui s'est tenue le 8 juin au LEAP de Saint-Maximin dans une ambiance enfin chaleureuse et amicale, nous avons pu faire le point sur l'état d'avancement de tous ces chantiers. Vous en trouverez un écho dans ces pages.

Seule ombre au tableau relevée par quelques participant(e)s : la faible présence des amapien(ne)s à notre AG.

Sans vouloir verser dans la méthode Coué, je n'y vois pas forcément un signe de désintérêt pour nos travaux, mais plutôt le signe des défis à venir sur les quelques prochaines années. En effet, les rencontres inter AMAP organisées cette année à l'échelon local ont souvent été de francs succès et témoignent de la vitalité de notre mouvement et du besoin de partage d'expériences.

Aujourd'hui, à l'échelle régionale, les choses sont enfin pacifiées et la gestion des dossiers ne réclame plus qu'une structure légère de coordination. Par contre, sur le plan local ou départemental, nous connaissons un gros déficit de représentativité et tout reste à faire pour inscrire le développement des AMAP dans la politique des territoires. Que vous soyez producteurs ou consomm'acteurs, il n'appartient qu'à vous de vous y impliquer.

Alors, à quoi sert Alliance ?

La réponse, bien sûr n'appartient qu'à vous.

Denis Carel

Co-Président d'Alliance Provence



© Francis Blaise



© Brigitte Apothéloz

Vers un réseau interrégional des AMAP...

En février dernier, Alliance Provence lançait un appel national « Pour une coordination interrégionale des AMAP ». En effet, bien que la région PACA soit le principal berceau des AMAP, le mouvement s'est déployé depuis sur tout le territoire national avec actuellement plus de 700 AMAP en France.

L'enjeu d'un réseau interrégional est multiple. « En mai 2003, Alliance Provence a élaboré la charte des AMAP et déposé ce terme à l'INPI. Cette charte définit les principes fondamentaux des AMAP et constitue, par là même, une garantie de l'Éthique des AMAP ». La propriété du terme AMAP doit aujourd'hui être partagée par tous ceux qui œuvrent à son développement dans notre pays, dans le respect de la charte des AMAP.

Le mouvement des AMAP montre que les consommateurs ont un mot à dire sur la politique agricole, l'installation de jeunes agriculteurs et le maintien de foncier agricole, mais aussi sur la promotion d'un commerce équitable et solidaire. La constitution d'un réseau interrégional permettra de défendre nos valeurs auprès des représentants nationaux, ainsi que de participer à des programmes nationaux, afin que la multiplication de nos actions au niveau local puisse trouver échos au niveau national.

Suite à cet appel, plusieurs réseaux régionaux et locaux se sont réunis et prévoient l'organisation d'une rencontre nationale des AMAP, au printemps 2009.

Plus d'informations sur le blog :

<http://coord-national-amap.over-blog.com>



© Francis Blaise

Évaluation Participative des AMAP, un chantier en bonne voie

Dans le précédent Histoires d'AMAP, était présentée la démarche d'évaluation participative des AMAP qui doit permettre de garantir l'éthique des AMAP et d'accompagner producteurs et consommateurs.

Le chantier est en bonne voie : les questionnaires d'enquête sont prêts et, déjà depuis quelques semaines, plusieurs AMAP et producteurs y ont répondu. Les enquêtes, dont l'objectif premier est de permettre une meilleure connaissance mutuelle du producteur et de son AMAP, abordent des questions aussi diverses que les rotations des cultures, la définition du prix du panier ou la charge de travail du producteur (pour le côté producteur), ainsi que le fonctionnement démocratique et la transparence de l'AMAP (pour le côté amapiens).



© Francis Blaise

Les premiers retours démontrent que les questionnaires sont assez complets, et les enquêtes intéressantes à vivre entre producteurs et consommateurs... Ces études ont toutefois été expérimentées dans des AMAP où les pratiques sont transparentes et les relations cordiales...

Lors des prochains mois, l'expérimentation de cette enquête devrait s'étendre à une vingtaine d'autres AMAP ! Un appel à candidats est donc lancé ! Que les AMAP et producteurs intéressés contactent le bureau d'Alliance Provence.

Par ailleurs, Alliance Provence a cosigné un appel national « Contre la consommation dirigée, pour une démarche citoyenne ». L'appel, à l'initiative de Nature et Progrès et Minga, insiste sur le fait que le développement d'agricultures biologique, paysanne et du commerce équitable doit impliquer les citoyens dans la garantie de la qualité des produits, plutôt que la construction via des logiques de marketing mercantiles. Vous pouvez trouver le texte de l'appel sur :

<http://allianceprovence.org/spip.php?article339>



© Francis Blaise

Les organisations pour une agriculture paysanne, durable et biologique renforcent leurs partenariats

« Cinq organisations agricoles se sont réunies le 31 mars dernier pour travailler en commun sur l'agriculture durable et de proximité. Rassemblant animateurs et agriculteurs, cette rencontre a permis de dégager plusieurs priorités pour la mutualisation des ressources et la coordination de stratégies.

La rencontre était organisée à l'initiative d'Alliance Provence (réseau des AMAP) au lycée agricole de Gardanne. Toutes les organisations présentes (Alliance Provence, ADEAR, Confédération paysanne, Bio de Provence, GR CIVAM) travaillent depuis longtemps sur une vision proche de l'agriculture, avec parfois des actions redondantes ou à l'inverse des sujets non abordés. Très vite, plusieurs thèmes sont apparus comme consensuels : le conseil technique, le foncier, l'identification et la mutualisation des compétences. Le thème de l'installation a été évoqué, mais jugé très lié au foncier. (...) Parmi les projets ciblés, entre autres, la création d'une antenne régionale Terre de Liens, le renforcement de la mutualisation des outils d'accompagnement techniques des producteurs et le montage d'un dossier commun, au titre du nouveau dispositif « Service de Conseil Agricole », qui prévoit d'identifier les acteurs sur le thème de l'éco conditionnalité des aides PAC. Cette action permettrait à tous les acteurs de ce réseau naissant de s'identifier eux-mêmes, mais aussi de faire un geste politique fort en s'identifiant auprès des services de l'État.

Il est certain que beaucoup d'autres pistes de travail pourraient voir le jour. Tous ont préféré se cantonner à ces trois axes pour ne pas se disperser et créer le noyau de ce qui pourrait devenir prochainement, espérons le, un réseau IMPACT comme il en existe dans l'ouest de la France. »

Marc Guilbaud
GR CIVAM PACA

À lire, à voir

« Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ? »

« Les AMAP doivent mener à bien l'analyse politique globale de leur potentialité afin de pleinement contribuer à la relocalisation de la production et de la consommation alimentaires. » disait Claire Lamine dans le magazine Campagne Solidaire d'octobre 2007. Chercheuse à l'INRA, elle publiait 4 mois plus tard le premier livre sur les AMAP, aux éditions Yves Michel.

Basé sur un travail d'enquête mené par des chercheurs de l'INRA, cet ouvrage présente de façon claire et concise les principes de cette forme alternative de consommation et de production. Il explique en quoi elle peut avoir un effet de levier sur l'évolution du système agroalimentaire, et les possibilités d'extension de ces structures.

« Le monde selon Monsanto »

Vidéo et livre

Pour les personnes qui ont raté la projection du film sur Arte en mai dernier, nous vous invitons à acheter le livre ou le DVD qui sont sortis en coédition Arte Éditions / La découverte.

« Ca fait plus de vingt ans que je parcours le monde et partout j'ai entendu parler de cette multinationale américaine, à dire vrai, plutôt en mal. J'ai voulu en avoir le cœur net et j'ai navigué sur la toile pendant des mois. J'ai découvert que Monsanto représente l'une des entreprises les plus controversées de l'ère industrielle parce qu'elle a toujours caché l'extrême toxicité de ses produits. Qu'en est-il aujourd'hui ? Nous dit-elle la vérité sur ses OGM ? Peut-on la croire quand elle dit que les biotechnologies vont résoudre le problème de la faim et de la contamination environnementale ? Pour répondre à ces questions, qui nous concernent tous, j'ai repris mon bâton de pèlerin, voyageant sur trois continents, où j'ai confronté la parole de Monsanto à la réalité du terrain, rencontrant des dizaines de témoins que j'avais préalablement identifiés sur la toile. Et je suis sûre, aujourd'hui, qu'on ne doit pas laisser cette entreprise s'emparer des semences et donc de la nourriture du monde... »

Marie-Monique Robin
Réalisatrice et écrivain

↙ Dates à retenir...

Septembre ou octobre 2009: Séminaire Farm Seeds Opportunity à Marseille (à confirmer)

Séminaire de travail d'acteurs européens pour la conservation et la production de semences paysannes dont l'objectif est de proposer différents cadres légaux pour promouvoir la conservation et la gestion des ressources génétiques dans les fermes.

Septembre ou octobre 2010 : Forum méditerranéen de la biodiversité cultivée et culturelle au Parc Borély de Marseille

À l'initiative du Réseau Semences Paysannes, et avec de nombreux acteurs associatifs de PACA – dont Alliance Provence, ce premier Forum méditerranéen constituera un temps fort pour la promotion de la conservation des semences cultivées, avec bourses d'échanges, expositions, animations, conférences, ...

☀ Coïn des AMAP

De nouveaux outils à disposition des AMAP

Depuis plusieurs mois, toutes les réflexions et expériences de ces dernières années sont capitalisées pour enfin produire des outils de communication pour les AMAP ! Donc, dépliants et kits de création d'AMAP sont, dès maintenant, à votre disposition (le premier pour mobiliser de nouveaux consommateurs, le second pour aider à mieux gérer une AMAP ou à créer une nouvelle AMAP). Par ailleurs, a été réalisé un panneau pour les forums et fêtes auxquels participe Alliance Provence. Face à son succès, il a été décidé de travailler à l'élaboration d'un kit exposant. Chaque antenne locale devrait en recevoir un exemplaire à l'automne prochain !



☀ Coïn des producteurs

Réalisation d'un kit producteur en AMAP

Depuis longtemps, les producteurs qui débutent en AMAP réclament et expriment leur besoin d'outils pratiques qui facilitent leur démarrage en AMAP... ce sera bientôt chose faite puisqu'a débuté l'élaboration d'un Kit producteur en AMAP. Ce kit, plutôt qu'une encyclopédie du bon paysan en AMAP, sera un outil pratique avec des fiches juridiques, des fiches pratiques et surtout de nombreux exemples de paniers et de plans de culture, des conseils généraux et techniques (sur les amendements, la rotation des cultures, ...) et aussi des liens bibliographiques et sites internet pour que les producteurs trouvent réponses à leurs problèmes. Ce kit sera accompagné d'un CD, dans lequel paraîtront des outils de gestion d'AMAP pour les producteurs (logiciel de planification des cultures, fichiers permettant le calcul du prix du panier, ...). Pour les personnes qui souhaitent participer à l'élaboration de ce kit, merci de contacter le bureau d'Alliance Provence au 04.94.98.80.00 ou sur g.vallee@allianceprovence.org



17 rue Daniel Melchior • 83000 Toulon
 Tél. 04 94 98 80 00 • Fax 04 94 98 80 05
allianceprovence@wanadoo.fr
allianceprovence.org

Biodiversité cultivée

Retrouvons de la richesse dans nos paniers !



Un pays comme la Hollande a déjà perdu 75% de toute sa flore. C'est aujourd'hui l'une des flores les plus pauvres de la planète et cette situation s'est intensifiée au niveau agricole de façon incroyable. (...) Il ne peut y avoir d'agriculture pérenne que si on est sur des sols vivants. Le sol abrite 80% de la biomasse vivante... On en a déjà tué 90%, c'est-à-dire qu'on est en train de tuer tout ce qui est à la source de la vie. C'est quand même les microbes qui nourrissent nos plantes, qui font que nos plantes sont saines et sont nutritives pour nous.

Témoignage de Claude Bourguignon dans le film « Alerte à Babylon » de Claude Druon.

La perte de la biodiversité mondiale devrait directement faire s'interroger sur les pratiques agricoles, ainsi que sur les pratiques de consommation, qui cautionnent l'uniformisation de l'agriculture !

Ce dossier proposera donc un aperçu sur les impacts des pratiques agricoles et de consommation sur la réduction de la diversité génétique des espèces cultivées, tout en présentant des moyens d'actions.



Depuis plusieurs années, le grand public et peu à peu les responsables politiques s'inquiètent de la disparition progressive de nombreuses espèces. La défense de grands mammifères, comme le loup et l'ours en Europe, ont focalisé leur attention. Pourtant, malgré l'accumulation d'événements médiatiques sur la Biodiversité, le peu de mesures politiques fortes peut nous laisser penser que la prise de conscience collective n'est pas encore à la hauteur de la gravité de la situation.

La diversité agricole, d'abord une histoire de semences

Échange avec Guy Kastler, Chargé de mission du réseau Semences Paysannes.

Le Réseau Semences Paysannes regroupe depuis le printemps 2003 une trentaine d'organisations paysannes et d'agriculture biologique nationales, d'organisations spécialisées, d'artisans, de paysans, d'associations semencières ou pépiniéristes, d'associations de développement et d'associations de conservation de la Biodiversité. Ce réseau facilite des échanges mutuels et mène une démarche collective de reconnaissance à la fois scientifique et juridique, pour la biodiversité des semences et plants dans les fermes.

AP – Traditionnellement, comment se passait le choix des semences par le paysan ?

GK – Pour assurer ses prochaines cultures, le paysan choisissait des semences :

- **reproductibles** : une partie de sa récolte assurera chaque année la reproduction des suivantes

- **diversifiées et variables** : afin qu'elles puissent par elles-mêmes s'adapter à la diversité et à la variabilité des terroirs et des climats.

Pour renouveler la diversité et la variabilité de leurs variétés, les paysans échangent régulièrement une petite partie de leurs semences.

AP – ...mais les choses ont évolué...

GK – Dans une économie de marché, le but du semencier est de vendre le maximum de semences. Pour cela, il privilégie les semences :

- **non reproductibles** : les hybrides F1, les OGM Terminator, le COV (Certificat d'Obtention Végétal) ou le brevet sur le gène ont tous pour objectif d'obliger le paysan à racheter sa semence chaque année

- **homogènes et stables** : quelles que soient les conditions de culture, toutes les plantes doivent être identiques afin de distinguer

leur marque de propriété et interdire à leurs concurrents et aux paysans de reproduire leur variété.

Ces semences momifiées ne peuvent pousser qu'avec les engrais et pesticides chimiques qui homogénéisent les terroirs et les conditions de culture et sont incapables de s'adapter au changement climatique.

AP – Où se situe alors l'action du réseau Semences Paysannes ?

GK – Pour interdire les semences paysannes, la loi interdit l'échange de toute semence non inscrite au catalogue commun qui n'accepte que les variétés stables, homogènes, sélectionnées avec et pour les engrais chimiques et les pesticides, et répondant aux besoins de l'industrie et de la grande distribution. La protection du brevet sur le gène et du COV sur la variété s'étend à la récolte du paysan qui n'a pas payé de royauté, dès qu'il resème une variété protégée ou sa propre variété contaminée par celle du semencier. Au-delà des OGM ou de Terminator, nous mangeons déjà, sans le savoir, de nombreuses plantes dont les gènes ont été manipulés par mutations ou fusions cellulaires artificielles : elles sont toutes techniquement ou juridiquement non reproductibles. C'est ainsi qu'une poignée de multinationales s'approprie, avec la totalité des semences de la planète, le droit des paysans de cultiver et le droit des peuples à se nourrir.

La réappropriation des semences et des savoirs qui permet aux paysans, jardiniers et populations de les reproduire est indispensable à l'avenir de notre alimentation et à la sauvegarde de la biodiversité. La semence doit redevenir un bien collectif, hors du marché des brevets et des COV.



Contrats locaux consommateurs producteurs un partenariat entre URGENCI et le Centre Vavilov



URGENCI, le réseau international des Partenariats Locaux et Solidaires entre Producteurs et Consommateurs, tente de lancer un grand projet de redéploiement de la biodiversité potagère au sein des AMAP, des CSA, des Teikei, des Reciproco de notre réseau. L'idée est de pouvoir réintroduire dans les régions des variétés disparues ces dernières décennies. En effet, Partenariats Locaux et Solidaires entre Producteurs et Consommateurs, en remettant au centre des critères de sélection comme le goût ou la qualité nutritionnelle, peuvent se tourner vers ces anciennes variétés (disparues de nos jardins car pas assez productives ou résistantes aux transports pour les circuits de commercialisation de masse).

URGENCI a posé les bases d'un partenariat d'échanges de semences avec l'Institut Vavilov de Saint-Petersbourg, l'une des plus grandes et des plus anciennes banques de semences mondiales. L'Institut nous donne donc accès à sa collection et nous facilite considérablement les démarches d'obtention des semences. Deux expérimentations-pilotes vont donc être tentées en région PACA et Midi-Pyrénées, puis vont être ouvertes à l'international. Ce projet fait partie d'un des 8 programmes de travail du réseau international URGENCI. Pour en avoir plus, visitez notre site internet www.urgenci.net

Joseph Richard,
Coordinateur général du réseau Urgenci

Gérer la diversité dans les paniers..... des pistes pour s'en sortir !

La diversité, c'est l'un des ingrédients qui font apprécier les AMAP des consommateurs et producteurs. La Charte des AMAP précise à ce sujet que, en AMAP, le producteur s'engage à avoir « une production respectueuse de la nature, de l'environnement et de l'animal : développement d'une biodiversité, fertilité des sols, (...)... ».

Mais, derrière une volonté éthique partagée, les producteurs s'accordent à reconnaître (constater) les vraies difficultés techniques posées par l'exigence de proposer un panier hebdomadaire diversifié : la planification des cultures est plus complexe, une plus grande maîtrise technique de cultures très différentes est exigée.

La diversification des cultures a pourtant de nombreux intérêts : d'une part, les rotations des cultures favorisent l'amélioration de la fertilité du sol et limitent l'invasion de ravageurs et de maladies spécifiques à tel ou tel légume ; d'autre part, la non-réussite d'une culture sera compensée par de meilleurs rendements sur d'autres cultures.

Dans le nord des Bouches du Rhône, trois maraîchers en AMAP expérimentent un système de coopération et de solidarité, pour

équilibrer des situations de surplus ou de manques entre eux.

« Nous avons fixé par avance la valeur des produits susceptibles de s'échanger (prix moyen sur la saison) et vérifions l'équilibre entre les échanges à la fin de chaque trimestre. Chacun réalise toutes les productions et nous nous échangeons des légumes lorsqu'un des producteurs a un surplus et que les autres ont un manque. Nos trois exploitations ont des situations géographiques proches mais différentes en terme de conditions pédoclimatiques, ce qui fait que nous sommes assez complémentaires. Tout cela se fait, bien sûr, en concertation avec les responsables d'AMAP et en transparence totale. De plus, lorsqu'une visite de ferme est organisée chez l'un d'entre nous, tous les amateurs de nos AMAP sont eux-aussi invités ! » témoigne Gilles Sautereau, producteur de l'AMAP Libre Terre d'Avignon.

Même si cette expérience n'en est qu'à ses prémices et que l'objectif n'est pas de généraliser cette forme de mutualisation des risques entre producteurs, Gilles pense que ce système « peut faciliter l'installation progressive d'un jeune en AMAP ».





AMAP'Pratique

Adoptez des variétés anciennes de légumes !

Une démarche proposée en partenariat Alliance Provence et Kokopelli¹

« Face à l'invasion des hybrides F1 et des organismes génétiquement modifiés, les jardiniers et les paysans se doivent de produire de la bonne semence de vie. » Pour cette raison, l'association Kokopelli propose depuis plusieurs années à ses adhérents de parrainer une variété ancienne.

Pêche blanche et Douce de Picardie pour les tomates, Espelette ou Ampuis pour les piments, Musquée de Provence pour les courges ou le chou Pancalier de Touraine sont autant d'exemples de variétés de légumes amenés à disparaître s'ils ne sont plus cultivés et si leurs semences ne sont pas régénérées.

En partenariat avec Kokopelli, Alliance Provence propose aux amapiens et aux producteurs en AMAP de devenir marraines et parrains de légumes oubliés.

Quelles conditions remplir pour devenir marraine ou parrain ?

- s'engager à cultiver ces légumes sans pesticides ni engrais chimiques de synthèse,
- semer les variétés choisies de sorte à éviter à tout pris les croisements (et donc isoler ces semences des plants de même famille et de même espèces) - ce dernier point est particulièrement exigeant pour les producteurs, mais incontournable,

- veiller à récolter les fruits au meilleur stade de maturation, et s'assurer que les graines sont assez sèches avant de les stocker et de nous les envoyer.

Ca y est, vous êtes motivés et voulez rapidement vous lancer dans le parrainage de variétés anciennes ? Vous voulez en savoir plus, connaître la procédure ou tout simplement commencer ?... Alors :

- allez sur le site allianceprovence.org : des explications plus complètes sur les conditions de parrainage ainsi que sur les pratiques de culture à respecter vous attendent,
- téléchargez et complétez le bulletin de parrainage en précisant notamment l'espèce que vous avez retenue (la variété sera alors choisie par Kokopelli, pour s'assurer qu'un maximum de variétés soient adoptées) en fonction des conditions de votre jardin/terrain,
- vous recevrez alors les graines, accompagnées d'une fiche de conseils de multiplication ainsi qu'une fiche technique (que vous annoterez de vos observations),
- quand vos légumes auront été récoltés, que les graines auront été convenablement séchées, vous enverrez une partie de celles-ci à Kokopelli, tandis que vous pourrez ressemer le reste dans votre jardin/terrain.

Si vous êtes assez nombreux à parrainer des variétés, nous pourrions rapidement organiser des bourses de semences ancienne, entre amapiens, et surtout à destination des producteurs volontaires !

1. Depuis 1999, Kokopelli distribue des semences issues de l'agriculture biologique et biodynamique, pour contribuer à la sauvegarde de la biodiversité planétaire. Elle transmet des semences traditionnelles aux paysans du Tiers monde via son projet Semences sans-frontières, favorise la diffusion de semences paysannes et défend le droit de cultiver, semer, multiplier, acheter, échanger, offrir, céder, transmettre, tout végétal (graine, bouture, plant, tubercule, ...) sans restriction légale d'aucune sorte.



Pour aller plus loin dans les réflexions...

« Paysan en AMAP : un nouveau métier Guide pratique du paysan en AMAP »

Réalisé récemment par le réseau des AMAP en Rhône-Alpes, ce guide intègre quelques fiches techniques avec des conseils depuis la mise en culture jusqu'à l'élaboration des contenus de paniers, avec des exemples de calculs de prix et de calculs des quantités de légumes à planter. Le guide est accompagné d'un CD-ROM, riche outil de gestion. (Possibilité de commande groupée - contacter le bureau d'Alliance Provence).

Logiciel du réseau de Coccagne

Bien avant les AMAP, les Jardins de Coccagne ont mis en place, depuis plus de 15 ans, un système de vente de paniers diversifiés. Chaque jardin est ainsi confronté aux mêmes difficultés que nombre de maraîchers en AMAP : planifier et programmer plus de 45 semaines de cultures par an, en produisant plus de 80 variétés différentes par an.

Afin de mieux accompagner chaque jardin sur des aspects méthodologiques, le réseau des Jardins de Coccagne a créé un logiciel de planification et de suivi des cultures. Celui-ci, déjà expérimenté dans plus de 50 Jardins de Coccagne, sera diffusé auprès de la profession agricole à la rentrée 2008.

Le logiciel, qui contient une très riche base de données (avec les calendriers de cultures d'une soixantaine de variétés de légumes, les prix moyens de vente de chaque légume, les coûts des semences, ...) donne des possibilités d'utilisation assez grandes. Le producteur intègre d'abord dans la base de données des informations importantes sur son exploitation (par exemple un descriptif du parcellaire), puis réalise ses paniers hebdomadaires sur une période donnée.

Avec cet outil, la programmation et le suivi des cultures est facilité (le logiciel intègre même des conseils de rotation de cultures !), même si son utilisation nécessite une formation.

« La vente au panier de produits bio » par Claire Touret de la FNAB

La FNAB, Fédération Nationale d'Agriculture Biologique a réalisé un guide qui présente les différentes expériences collectives de ventes au panier. Ce guide s'adresse aux agriculteurs biologiques, actuels ou futurs. Il a pour but de présenter les différents systèmes de vente de panier et de faciliter le choix à ceux qui seraient intéressés. Même si ce guide reste assez sommaire, il propose quelques clés aux producteurs, avant de s'engager.



OGM : le point sur un passage en force

Ces derniers mois ont vu des prises de positions politiques en contradiction avec le comportement godillot habituel des élus de la majorité. Grande agitation autour des OGM qui pourtant méritaient un débat réellement démocratique plutôt que de servir d'arguments pour alimenter les luttes intestines du pouvoir Sarkoziste.

On peut donc se demander ce qui agite tellement certains élus qui, menteurs et agressifs vis à vis de leurs confrères, veulent faire passer une loi favorable aux OGM.

S'abritant derrière le moratoire du maïs MON 810 de Monsanto pour faire croire à leur volonté de protéger les citoyens des néfastes effets des OGM, ils oublient de dire que ce maïs est largement importé en France pour nourrir les animaux et que, si pour le moment sa culture est interdite, cela ne gêne pas beaucoup Monsanto car il est devenu obsolète et d'autres maïs GM sont déjà approuvés par la Commission européenne et sont prêts à déferler en France si cette loi de « Contamination » est approuvée en l'état.

Alors d'où vient cet acharnement¹ à vouloir cette loi qui favorisera la contamination de nos champs et de nos assiettes ?

Pour la seule raison que les OGM sont l'arme absolue de la domination économique par quelques multinationales agroalimentaires U.S dont Monsanto et Cargill, qu'ils en sont

les laudateurs et les affidés et partisans du modèle néolibéral pour notre pays.

Si, depuis l'origine de l'agriculture, les paysans, en sélectionnant durant des millénaires les meilleures variétés, ont toujours utilisé une partie de leurs récoltes pour les semis des suivantes, le XX^e siècle a vu l'arrivée des semences brevetées dont l'achat leur a été imposé par les réglementations². L'aboutissement ultime de cette « révolution agronomique » fût la création des OGM que des sociétés en mal de profit et sans scrupules – Monsanto, Union Carbide, entre autres, avec quelques casseroles, Agent orange, Bhopal – décidèrent de développer comme nouvelle manne financière.

Avec les OGM, la brevetabilité du vivant s'appliquait enfin et donc, pour toute récolte contenant le gène breveté, même suite à contamination, le paysan doit payer des royalties. Cerise sur le gâteau, un OGM impose l'utilisation exclusive du désherbant chimique³ du semencier, Roundup pour Monsanto.

Grande campagne de désinformation avec des scientifiques sans déontologie, pression sur les États et les structures internationales (FMI, OMC) pour imposer leurs semences et depuis les USA et le Canada, extension vers l'Argentine condamnée par le FMI à la monoculture OGM pour payer sa dette, et enfin

les OGM arrivent en Europe grâce à la Commission.

Aujourd'hui apparaissent les émeutes de la faim, la paupérisation de l'Argentine, les prix des produits alimentaires de base flambent. L'arme de la faim est active, elle fait maintenant partie du panel des armes de guerre et économiques utilisées par les USA dans leur désir de domination de la planète. « Contrôlez le pétrole et vous contrôlerez les nations, contrôlez la nourriture et vous contrôlez la population ». Henry Kissinger 1970.

Oh ! Peuchère qu'est ce qu'il nous raconte celui là, nous en Provence on a pas d'OGM, on a des oliviers, la vigne, le soleil, le pastagua et toutes ces histoires c'est ailleurs ! Eh ben non ! Demain vignes, colza, soja, gazon, arbres, tomates, pomme de terre, Génétiquement Modifiés feront partie du paysage Provençal (...)

Georges Baroni,

Viticulteur,

membre de la Confédération paysanne

1. « Certains ont fait main basse sur l'UMP afin de défendre des intérêts mercantiles (...) La force de frappe de Monsanto et des autres semenciers est phénoménale ».

Le sénateur UMP, Jean-François Le Grand.

2. Obligation de ne semer que les plantes inscrites au registre officiel des variétés.

3. La plupart des plantes OGM résistent à un désherbant, le glyphosate, ce qui permet d'arroser sans retenue les cultures et de polluer par conséquence les eaux souterraines.

Pour en savoir plus sur la biodiversité : des livres et des sites

« L'autoproduction de Semences de Solanacées »

édité par le Réseau Semences Paysannes

« Raconte moi autrement les OGM »

édité par la Confédération Paysanne

« Semence : imposer les droits des paysans dans l'arène internationale »

Campagnes Solidaires n° 200

« Semences de Kokopelli »

Dominique Guillet, ouvrage grand format, 648 pages couleur, 927 photos, couverture cartonnée [7^e édition]

www.kokopelli.asso.fr • www.semencespaysannes.org

